



**ANNÉE 2015**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**CONSEIL**  
**ARCHITECTURE**  
**URBANISME**  
**ENVIRONNEMENT**  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

# MOT DE LA PRÉSIDENTE



Élue depuis juin dernier à la présidence du CAUE des Pyrénées-Atlantiques, c'est avec la curiosité de l'architecte que je découvre la place singulière de cette association d'intérêt public née en 1978 de la double volonté du législateur et des élus départementaux de l'époque.

38 ans après, la pertinence de son positionnement (l'accompagnement des collectivités comme des particuliers), l'intérêt de son objet (la qualité du cadre de vie), la complémentarité de ses missions (conseiller, former, informer, sensibiliser) et de ses domaines d'intervention (architecture, urbanisme, environnement) apparaissent plus que jamais d'actualité.

En 2015, le renouvellement de l'ensemble des mandats d'administrateurs a permis à de nouveaux partenaires motivés, tels SOLHA Pays Basque et Bastides 64, de rejoindre le Conseil d'administration du CAUE 64.

Les instances nationales ont également été renouvelées et j'ai l'honneur de siéger au Conseil d'administration de la FNCAUE.

Quant à l'Union régionale des CAUE d'Aquitaine, elle a ouvert le grand chantier de l'élargissement territorial porté par la Conférence des 11 présidents des CAUE de la grande région ALPC – Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

Pour faire le bilan 2015 du CAUE 64, il me faut d'abord évoquer la question financière puisque nous avons renoué avec l'équilibre budgétaire après 3 années de déficit. L'effort consenti par le Département, l'optimisation des moyens générée par la rigueur de gestion et l'engagement de l'équipe doivent aujourd'hui être reconnus.

Dans le même temps, le rôle du CAUE 64 se trouve conforté puisqu'il a vu augmenter son investissement auprès des collectivités. C'est dorénavant la moitié de notre activité car nous devons faire face à la croissance des besoins qu'ils soient de développement des territoires à l'échelle intercommunale (PLUi, Plan paysage, Charte architecturale et paysagère), d'adaptation des

## SOMMAIRE

### L'ASSOCIATION EN 2015

Conseil d'administration / Bureau

Instances

Zoom : Les adhérents

### RAPPEL DES MISSIONS

Conseiller

Former et informer

Sensibiliser

### L'ACTIVITÉ 2015 EN CHIFFRES

#### COLLECTIVITÉS

Architecture / **Redynamiser le centre bourg grâce aux équipements publics**

Patrimoine / **Revaloriser un Musée de France**

Patrimoine / **Découvrir les parcs et jardins d'intérêt des Pyrénées-Atlantiques**

Environnement et paysages / **Réinvestir les espaces publics centraux**

**et anticiper leur gestion**

Environnement et paysages / **Redonner une cohérence à un espace naturel**

Aménagement et espaces publics / **Définir le cadre stratégique**

**d'aménagement du village**

Aménagement et espaces publics / **Accompagner une opération de**

**lotissement communal mûrement réfléchi**

Urbanisme et stratégies urbaines / **Passer des cartes communales au Plan**

**Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

documents, des aménagements, des ouvrages et des infrastructures aux évolutions réglementaires (grenellisation des PLU, Ad'AP...) mais aussi aux mutations sociétales (économies d'énergie, mobilités douces...).

Avec la loi Alur, le conseil aux particuliers s'est étendu aux services instructeurs des intercommunalités à qui, assistances et formations sont proposées pour accompagner leur montée en compétence sur les enjeux architecturaux et d'insertion dans le paysage.

A côté des nouvelles actions pédagogiques intitulées *Explorateurs urbains* destinées aux élèves des collèges, tous les publics ont pu découvrir, tout au long de l'année 2015, la richesse du patrimoine paysager offert par les parcs et jardins publics et privés des Pyrénées-Atlantiques grâce à l'exposition *Portraits de jardins* et aux animations associées.

Pour mieux partager le CAUE 64 a adopté en 2015 une approche dynamique de sa communication appuyée par des outils plus actuels : site internet, page Facebook, agendas, plaquettes et brochures valorisent aujourd'hui nos actions auprès du plus grand nombre.

C'est dans cet esprit que, pour la deuxième année consécutive, notre rapport d'activité s'attache à montrer la richesse et la diversité de nos interventions au travers d'exemples de conseils aux collectivités, de zooms sur nos partenariats et sujets d'actualité, de chiffres clés explicatifs, de graphiques démonstratifs et d'illustrations variées.

Annie HILD

Présidente du CAUE des Pyrénées-Atlantiques

Maire d'Idron

Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées

Conseillère départementale de Pau-2

Urbanisme et stratégies urbaines / **Créer des espaces publics de qualité au coeur d'un village**

Partenariat / **Accompagner le Parc National des Pyrénées**

#### FORMATIONS

**Cycle Nature et aménagement**

**Cycle Patrimoine**

**Formations techniques et sujets d'actualité**

#### CONSEIL AUX PARTICULIERS

**L'activité**

**La demande**

**Le conseil**

**La répartition territoriale**

#### SENSIBILISATION DES PUBLICS

**Les actions du CAUE 64**

**L'appui aux territoires**

**Les médias**

**Le centre de documentation**

#### LES RESSOURCES

**Le budget**

**L'équipe**



# L'ASSOCIATION EN 2015

## CONSEIL D'ADMINISTRATION / BUREAU

Le Conseil d'administration du CAUE 64 a été entièrement renouvelé au printemps 2015. De nouveaux administrateurs nous ont rejoint, conseillers départementaux fraîchement élus, mais aussi des partenaires intéressés à notre fonctionnement.

**6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES :** Annie HILD présidente / Juliette BROCARD vice-présidente / Jean LACOSTE vice-président / Philippe ECHEVERRIA trésorier / Claude OLIVE secrétaire / Chantal KEHRIG-COTTENÇON

**4 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT :** Nicolas JEANJEAN, Philippe JUNQUET Direction Départementale des Territoires et de la Mer / René COLONEL Architecte des Bâtiments de France / Pierre BARRIÈRE Inspection d'Académie

**4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS :** Manuel DESPRE Ordre des Architectes / Jean-Luc LABORDE CAPEB / Yves SARRAT Chambre des Géomètres Experts / Bernard TREY-NAVARRANNE Société Française des Urbanistes

**2 PERSONNES QUALIFIÉES :** Sylvie CLARIMONT Université de Pau Pays de l'Adour / Terexa LEKUMBERRI Institut Culturel Basque

**6 MEMBRES :** Jean-Michel ANXOLABEHÈRE Chambre Agriculture / Jean BAUCOU Bastides 64 / Jean-Jacques CASTERET Institut Occitan d'Aquitaine / Jean-René ETCHEGARAY AUDAP / Jean GAYAS SOLIHA Pays Basque / Séverine TARDIEU ou Lancelot DE MADAILLAN Pavillon de l'Architecture

**1 REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL :** Amandine GUINET

## INSTANCES

**Assemblée générale** le 1<sup>er</sup> juin / **Conseil d'administration** les 17 février, 1<sup>er</sup> juin et 17 juillet  
**Bureau** les 15 janvier et 15 octobre

WOOL

## Les adhérents

Promouvoir la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère est la mission d'intérêt public confiée aux CAUE par la loi. Le CAUE 64 est depuis 38 ans un outil au service des territoires qui contribue à améliorer le cadre de vie, concourt à l'attractivité des Pyrénées-Atlantiques et participe à la solidarité entre les territoires urbains et ruraux.

En 2015, le nombre d'adhérents au CAUE 64 a pratiquement doublé. Plus de communes ont adhéré mais surtout des associations, des organismes et des professionnels ont apporté leur soutien. C'est une reconnaissance de la valeur des activités menées au service du bien commun et le témoignage d'un lien de proximité tissé durablement avec les acteurs locaux.

**40 COMMUNES :** Ahetze / Andoins / Arbonne / Arcangues / Aressy / Arudy / Asasp-Arros / Bardos / Borce / Bosdarros / Came / Chéraute / Eaux-Bonnes / Gelos / Guéthary / Hélette / Hendaye / Hôpital-Saint-Blaise / Laà-Mondrans / La Bastide-Clairence / Labatmale / Lahontan / Lembeye / Lescar / Livron / Louvie-Soubiron / Malaussanne / Monein / Montardon / Narcastet / Ordiarp / Ossès / Rébénacq / Rontignon / Salles-Mongiscard / Sauvagnon / Serres-Morlaàs / Serres-Sainte-Marie / Souraïde (Sivu Errebi) / Saint-Etienne-de-Baigorry

**4 COMMUNAUTES DE COMMUNES :** Josbaig / Luys en Béarn / Piémont Oloronais / Pays de Nay

**7 ASSOCIATIONS :** Audap / Bastides 64 / Institut Occitan / Pavillon de l'Architecture / Soliha Béarn Bigorre / Soliha Pays Basque / Raconteurs de Pays des Pyrénées-Atlantiques

**6 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS/PROFESSIONNELS :** CCI Pau Béarn / Chambre d'agriculture / Chambre des Métiers et de l'Artisanat / Sepa / Comité du Logement (COL) / Massie Bertrand Architecte

# RAPPEL DES MISSIONS

Le CAUE 64 a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assure, dans le cadre d'un service public de proximité, la conduite des quatre missions que lui assigne la loi.

## CONSEILLER

les **particuliers** – permanences sur l'ensemble du territoire et présence au salon de l'habitat ;  
les **collectivités territoriales** – conduite de réflexions globales sur le territoire et son aménagement, accompagnement des projets dans leurs démarches de construction et d'aménagement, sur les aspects et facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement.

## FORMER et INFORMER

les **élus** – compréhension des territoires et des enjeux liés à leur évolution ;  
les **techniciens territoriaux**, les **professionnels** et les **acteurs du cadre de vie** – journées de réflexion et de formations adaptées aux besoins repérés sur les territoires et aux attentes formulées ;  
les **enseignants** – intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans les projets pédagogiques ;

**Organisme de formation** déclaré depuis 1983, le CAUE 64 détient également l'agrément permettant de délivrer de la formation aux élus, délivré par le Ministère en 2011.

Le CAUE 64 dispose d'un **centre de ressources spécialisé ouvert à tous** qui valorise l'activité de conseil pluridisciplinaire menée par le CAUE 64 – ouvrages, études, dossiers documentaires, documents de référence, publication du réseau, supports multimédias, revues spécialisées.

## SENSIBILISER

**tous les publics** à la découverte de l'architecture, la compréhension de l'urbanisme, l'appréciation du paysage, la connaissance de l'environnement – visites, conférences, expositions, projections cinématographiques, publications – et à l'esprit de participation – débats, ateliers, tables rondes, médiation.

WOOL

Le Projet stratégique 2015 / 2017 du CAUE 64 retient dans ses quatre orientations, celle d'agir en partenariat. En acceptant le postulat que la mutualisation des moyens et des savoirs n'est pas un risque mais plutôt une opportunité d'élargir notre vision, nous avons opéré des rapprochements auprès d'organismes similaires ou intervenant sur le même territoire.

## Les partenaires

Pour renforcer son action, le CAUE collabore avec différents acteurs locaux tels l'ADN, le CDT, les EPFL, l'AEAG, la Chambre d'Agriculture, SOLIHA, l'ADIL,... par des échanges d'informations, de compétences ou la réalisation d'interventions concertées ou communes. Le CAUE entretient des relations collaboratives avec l'enseignement supérieur (UPPA, lycées et écoles d'Art).

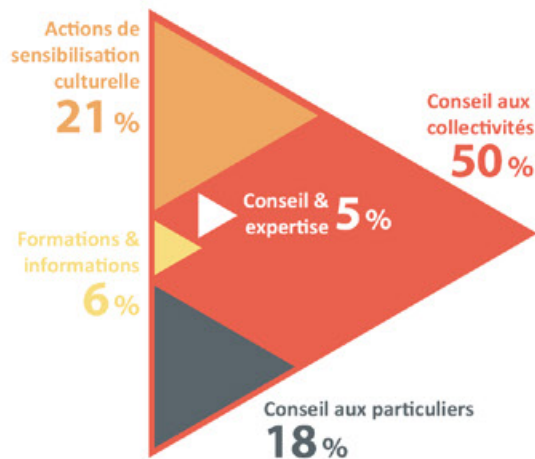
Pour le montage d'actions de sensibilisation (conférence, projection...) et d'information (publication, exposition...) il est fait appel à des acteurs locaux tels les cinémas d'art et d'essai Méliès et Atalante, les médiathèques, la bibliothèque départementale, le Pavillon de l'Architecture, les VPAH et les grandes villes du département afin de toucher un large public, démultiplier les effets tout en partageant la charge. Le CAUE se positionne alors comme l'initiateur et le pilote coordonnateur de l'événement.

## Les réseaux

Le CAUE 64 adhère à sa Fédération nationale - FNCAUE - comme 83 autres CAUE métropolitains et ultramarins et profite ainsi non seulement de l'expertise et de l'appui d'une instance fédérale mais aussi d'outils partagés et construits en commun. C'est le cas de l'Observatoire des CAUE qui met à la disposition du plus grand nombre des descriptifs d'ouvrages récents. De même des publications sont élaborées collectivement sur la Mobilité et l'habitat, le PLUi... etc.

Dès 1993 les CAUE d'Aquitaine ont décidé de se regrouper en Union régionale - URCAUE - à la fois pour être visibles par nos interlocuteurs à l'échelon régional, pour produire collectivement et mutualiser des moyens. De nombreux projets y sont portés tels l'Accompagnement des Continuités Ecologiques confié par la Région et la DREAL dans le prolongement du Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRCE - ou la réalisation d'une collection d'outils *Pour un urbanisme durable en Aquitaine* promue par l'ADEME, la Région et l'Europe.

## L'ACTIVITÉ 2015 EN CHIFFRES



Le conseil aux **COLLECTIVITÉS** c'est **133** dossiers qui ont concerné **1/3** des habitants du département

## nombre d'ADHÉRENTS

 **x 2**

une reconnaissance et un soutien aux activités du CAUE 64

## Offre de FORMATION

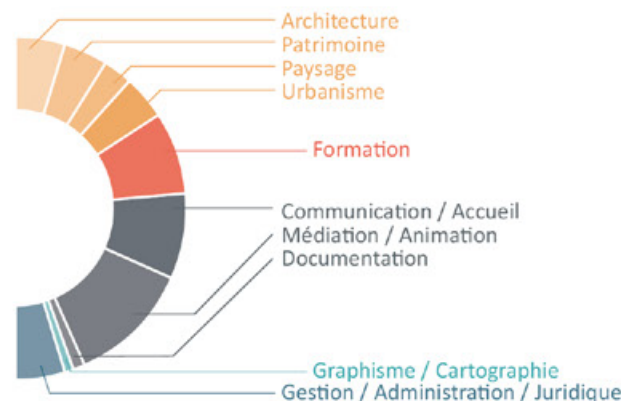
**143** participants globalement satisfaits



**948** conseils délivrés aux particuliers dont **75 %** en face à face **+13 %** depuis 2014

**12,6 ETP** Equivalent Temps Plein

mais un large éventail de compétences



**2760** personnes

ont participé aux

aux **ACTIONS CULTURELLES**

de **SENSIBILISATION**

dont 1600 intéressées  
par le thème

**PARCS & JARDINS**



**27** partenaires

mobilisés autour des actions du CAUE 64

une **visibilité** en voie d'amélioration

 **x 2,5**

d'**ARTICLES PARUS** sur

l'**accompagnement**

des **COLLECTIVITÉS**

 **x 7** pour le

**CONSEIL** aux **PARTICULIERS**

**360** élèves

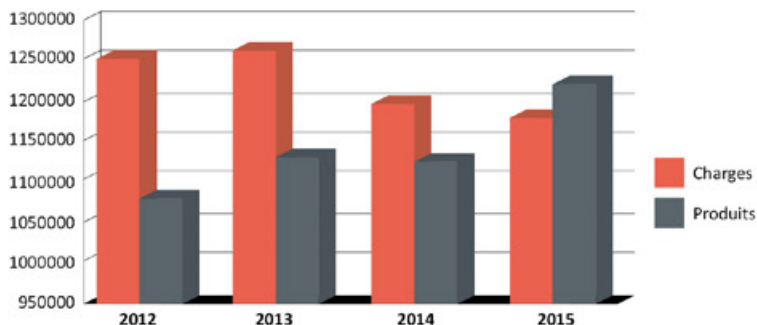
de **collège & lycée**

ont participé à une

**ACTION PÉDAGOGIQUE**



**2015, le retour à l'équilibre budgétaire**



Le **CAUE 64**

a été désigné comme

**PERSONNALITÉ  
COMPÉTENTE**

dans **12** commissions

& **11** groupes de travail

# COLLECTIVITÉS

Le CAUE 64 a pour principale activité l'accompagnement sur le long terme des collectivités locales pour les guider dans leur choix, leur démarches et sur toutes les questions touchant à l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le développement durable : paysage, patrimoine, espace public, équipement public, réhabilitation, extension urbaine, lotissement, zones d'activités...

Véritable aide à la décision, le CAUE 64 conseille en amont du projet et durant toutes ses étapes : diagnostic, études préalables, procédure d'urbanisme, consultation des prestataires (marchés publics), concertation...

En 2015, cet accompagnement a représenté **50 % du temps de travail de l'équipe**.

Ce sont donc **133 projets** qui ont été accompagnés par les conseillers. **67 nouvelles demandes d'assistance** représentant **80 nouveaux dossiers** ont été enregistrés.

Les projets concernés couvrent l'ensemble du champ d'intervention du CAUE 64 (cf carte), avec, cette année **une répartition équilibrée entre l'urbanisme, les réflexions et projets d'aménagement, l'environnement, le patrimoine architectural et paysager, les équipements et bâtiments publics** :

- la planification : Plan de référence, PLU, PLUi, AVAP et secteur sauvegardé ;
- stratégie urbaine de centre ville et aménagement de centre bourg ;
- les espaces publics : création, embellissement, aménagement de rues et places, circulation, ouvrages d'art, cimetières, parkings, aires de loisirs et de sport ;
- lotissements communaux ;
- construction, réhabilitation, extension, reconversion et/ou mise aux normes de bâtiments et équipements communaux : groupes scolaires, cantines, mairies, bibliothèques/médiathèques, offices de tourisme... ;
- espace naturel, parc urbain, chemin pastoral, plan de désherbage et gestion différenciée, plan paysage ;
- le patrimoine : circuits piétonniers d'interprétation, mise en valeur d'éléments architecturaux (musée, église, pont, lavoir...).

Dans la lancée du début de mandat municipal les réflexions globales se poursuivent autour de nombreux projets de centre bourg mais aussi pour se doter de document d'urbanisme, les adapter aux nouvelles orientations locales ou supra communales (SCoT) ou simplement aux évolutions réglementaires (grenellisation des PLU).

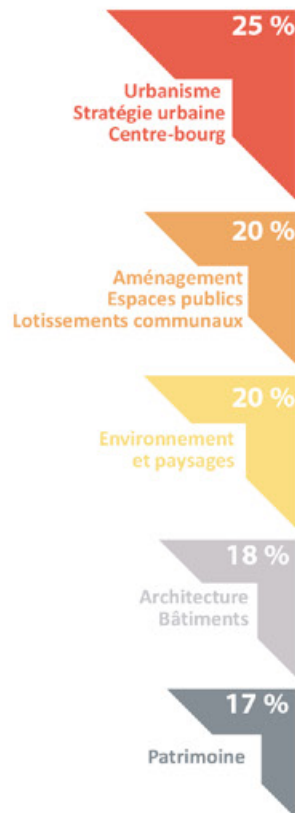
L'accessibilité des bâtiments et espaces publics et la mise en place des agendas Ad'AP ont généré de nouvelles sollicitations.

Enfin, les contraintes financières mènent les collectivités à devoir planifier et prioriser leurs différentes interventions et projets : **la démarche d'aide à la décision proposée par le CAUE 64 s'avère particulièrement utile pour éclairer les choix à réaliser.**

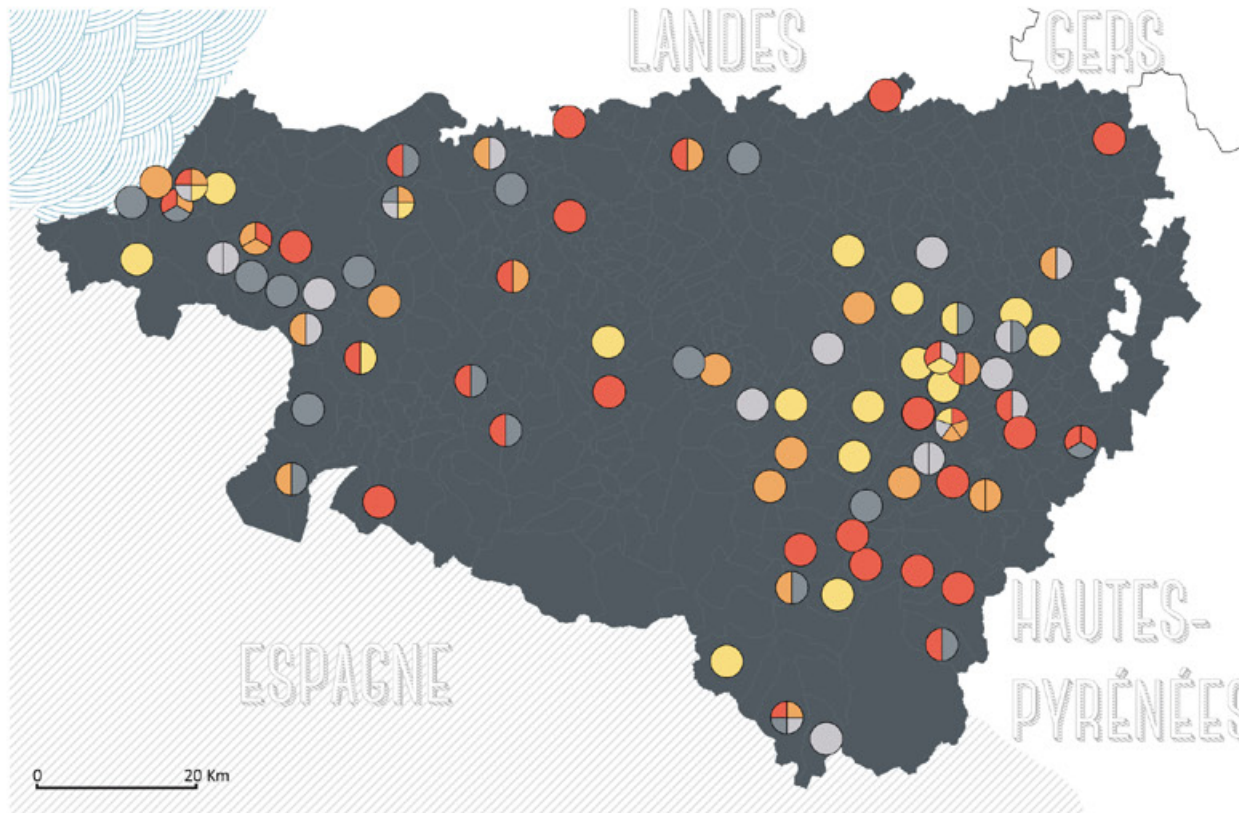




### Nature de l'accompagnement en 2015



### Nature de l'accompagnement par commune en 2015



### Communautés de communes et CG 64

- CC Vallée d'Aspe - PNP
- CC Josbaig
- CC Pays de Bidache
- CC Pays de Nay
- CD 64
- Parc national des pyrénées
- SIVU ERREBI - Souraide

Source © CAUE 64  
d'après Bd Topo - IGN 2010

Des interventions réparties sur l'ensemble du département et concernant toutes les échelles, de la commune de 100 habitants à la communauté de communes, avec une prédisposition pour les territoires péri-urbains et ruraux, et dont quelques exemples sont présentés ci-après.

## Redynamiser le centre bourg grâce aux équipements publics



▲ État existant, la mairie et la place  
Source © CAUE 64

▼ Intentions architecturales du projet lauréat  
© Cabinet MASSIE-GULACSY



**La commune de Lahontan souhaite mettre en valeur son bourg et le redynamiser en créant un véritable cœur de village autour de la place et des équipements publics qui la bordent** : salle des fêtes, mairie, bibliothèque, salle polyculturelle et espace de jeux et de loisirs pour enfants et adultes. La première étape de ce vaste projet concerne la réhabilitation et l'extension de la mairie ainsi que la reconstruction de la cuisine de la salle des fêtes.

Le diagnostic a fait apparaître que les travaux d'aménagement et d'extension de la mairie devront conduire à :

- améliorer le service au public et les conditions de travail du personnel et des élus ;
  - rendre le bâtiment facilement accessible à tous ;
  - rendre le bâtiment lisible et identifiable.
- Il devra participer à la structuration de la place et à la valorisation du bourg.

Les travaux de reconstruction de la cuisine de la salle des fêtes devront permettre de :

- respecter l'ensemble de la réglementation en vigueur notamment au niveau sécurité et hygiène alimentaire ;
- satisfaire les attentes des différents

types d'utilisateurs allant du particulier au professionnel ;

- rester dans une enveloppe budgétaire maîtrisée tant au niveau investissement que coût de fonctionnement ;
- disposer d'un équipement facile à entretenir générant le moins possible de coût de maintenance.

Pour répondre à ce projet, la commune a réalisé avec l'accompagnement du CAUE 64, un préprogramme architectural qui a été soumis à quatre équipes d'architectes présélectionnés sur dossiers de candidature. C'est sur les bases des intentions architecturales remises par ces candidats que la commune a choisi le lauréat présentant le parti architectural qui lui paraissait le mieux répondre à ses besoins.

Dans des étapes ultérieures seront réalisés :

- la restructuration et requalification des espaces publics ;

- la création d'équipements de sport et de détente sur la place ;
- l'aménagement d'un espace de jeux et de loisirs pour enfants ;
- l'aménagement d'une salle polyculturelle dans l'ancienne salle de cinéma.

## Agenda Accessibilité Programmée - Ad'AP

L'Etat constatant que l'ensemble des Etablissements Recevant du Public (ERP) n'étaient pas en conformité avec la loi pour l'Egalité des Droits et des Chances, la Participation et la Citoyenneté des Personnes Handicapées (Loi du 11 février 2005), a décidé d'un cadre plus ferme pour son application. L'échéance de 2015 a été prolongée avec l'obligation du dépôt par tout propriétaire ou gestionnaire d'ERP\* d'un Ad'AP avant le 27 septembre 2015.

Le CAUE a organisé début 2015 une formation à destination des élus, des acteurs et responsables de l'urbanisme, pour les sensibiliser à la nécessité de la mise en place d'un agenda d'accessibilité, les informer de l'évolution du contexte réglementaire et des procédures à mettre en oeuvre, leur expliquer la forme et le contenu du dossier de demande d'Ad'AP, et les orienter vers les ressources mobilisables.

Dans le courant de l'année 2015, fort de ses connaissances techniques sur le sujet, le CAUE a répondu aux questions des communes sur les modalités de mise en oeuvre des Ad'AP, sous la forme d'aides ponctuelles ou d'accompagnement plus étoffé, notamment pour les communes de Borce et de Banca.

Au-delà de la nécessité de mise en conformité réglementaire, le CAUE a encouragé les communes à se saisir de l'opportunité de l'Agenda d'Accessibilité pour définir une stratégie globale de gestion de leurs bâtiments publics.

## PATRIMOINE

### Revaloriser un Musée de France

**La commune d'Arudy est propriétaire de l'hôtel « Pouts », ancienne abbaye laïque du XVII<sup>e</sup> siècle, - inscrite Monument Historique -, qui abrite un Musée de France reconnu pour ses collections liées à l'histoire locale.**

Conscients des intérêts culturels, pédagogiques, scientifiques, touristiques... que suscitent tant le contenu que le contenant, les élus ont engagé une double démarche. D'une part, **la création d'un Programme Scientifique et Culturel** et d'autre part **une réflexion sur le bâtiment lui-même**, pour laquelle il a été fait appel au CAUE, avec l'appui du Service Territorial d'Architecture (STAP, actuel UDAP).

Dans cette perspective, le CAUE a d'abord réalisé un état des connaissances exploitant les sources historiques (inventaire, cadastre napoléonien...) et ressources documentaires, combinant l'observation directe et l'analyse comparative, réunissant relevés et description des travaux récents.

Le second temps a consisté en un recensement des points critiques du bâtiment : usure, inadéquation aux évolutions réglementaires (l'accessibilité...) ou simplement écart entre ce que l'on attend aujourd'hui d'un tel équipement et sa réalité.

S'appuyant sur le Projet Scientifique et Culturel, le CAUE a ensuite réalisé un pré-programme destiné à préparer un marché de « diagnostic architectural et patrimonial » aboutissant à la définition d'une stratégie par les élus.

Les exigences faites à la composition de l'équipe par l'appel à concurrence reflètent bien les attentes : le mandataire devait être un architecte justifiant de références dans le domaine du Patrimoine, adossé à une compétence particulière dans le calcul des structures bois ainsi qu'à une autre dans le domaine de l'économie de la construction.

Sur la base de ce diagnostic, l'objectif affiché est la production, de plusieurs scénarios chiffrés, gradués du plus modeste (conservation stricte) au plus ample (supposant une extension), passant par une hypothèse intermédiaire (reconfiguration du musée dans ses murs).



Hôtel « Pouts » à Arudy - Source © CAUE 64



## PATRIMOINE

### Découvrir les parcs et jardins d'intérêt des Pyrénées-Atlantiques



Initié en 2002 par le Département, le **recensement des parcs et jardins d'intérêt** a pour objectif de révéler un patrimoine à la fois riche et peu connu, particulièrement dans sa dimension privée. La singularité du climat basco-béarnais si propice à la végétation, l'essor de la villégiature aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles – génératrice de domaines fastueux dévolus aux mondanités –, l'existence d'un corps de paysagistes renommés – anglais, français, y compris locaux – ont favorisé l'apparition de nombreux parcs et jardins sur le territoire entre 1850 et 1940.



La visite du jardin privé du Moulin de Chalcarraga, en musique – flûte et harpe japonaise – lors de l'exubérante floraison des azalées... - Source © CAUE 64

Mieux connaître ce patrimoine, décliner la typologie des parcs et jardins existants – selon la méthode simplifiée CONAN – et mener des actions de valorisation sont les trois volets de ce recensement, confié au CAUE 64 à partir de 2011. Doté depuis sa création d'une qualification en paysage, le CAUE exerce cette compétence sur l'ensemble du territoire ce qui favorise une bonne connaissance des sites ainsi que la **féderation d'un réseau « parcs et jardins », composé de propriétaires passionnés et d'institutionnels qualifiés.**

Le CAUE a poursuivi concrètement la mission d'actualisation, de complément et d'animation du recensement en reprenant 120 fiches élaborées par le service Environnement du Département, dont une soixantaine révèle des parcs et des jardins de grand intérêt. Une vingtaine de fiches consacrées aux parcs et aux jardins sont maintenant diffusables. Elles proposent des informations pratiques, historiques et d'analyse de chaque parc ou jardin recensé. Ce **corpus de fiches** amené à croître au fil des découvertes est mis en ligne au fur et à mesure sur le site du CAUE 64.

En 2015, pour valoriser cette ressource, des **visites commentées de jardins** ont permis d'explorer ce patrimoine :

- en avril, une approche du parc Montaury à Anglet, en résonance avec l'architecture des bâtiments universitaires ;
- en mai, la découverte du jardin privé du Moulin de Chalcarraga à Ascain, d'esprit extrême-oriental ;
- en septembre, dans le cadre du Cin'Espaces *De Parcs en Jardins*, la redécouverte du jardin de Kofu à Pau, visite de l'arboretum de Paysas et des Jardins de la confluence des gaves à Oloron.

Enfin, pour l'aider à produire l'**exposition Portraits de Jardins**, le CAUE a fait appel à un artiste photographe amoureux des arbres et des jardins, connaisseur en botanique. Luc MÉDRINAL a photographié dix parcs et jardins au printemps 2015, dont il a tiré dix photos grand format dans un noir et blanc somptueux, dévoilant le graphisme des végétaux et la profondeur des structures spatiales. Son regard révèle magnifiquement les ambiances contrastées de ces lieux magiques. Eclairés par les textes scientifiques du CAUE 64, les 10 panneaux composent une exposition-outil au service de la connaissance et de l'attractivité de notre département.

## Réinvestir les espaces publics centraux et anticiper leur gestion

**Réinvestir les espaces publics centraux est devenu l'objectif principal de la commune de Larressore pour finaliser une série d'investissements débutée depuis deux mandats en faveur de la restructuration et la vitalisation de son centre bourg :** réaménagement de la mairie, implantation d'une agence postale, installation d'une auberge, création d'un multiple rural...). Aussi pour lier ces différents centres d'intérêt, et résoudre le problème récurrent de la sécurisation de la traversée (RD20), la commune avec l'appui du CAUE 64 s'est engagée dans une réflexion d'ensemble pour déterminer **un véritable plan de référence des espaces publics.**

Le périmètre d'étude a été déterminé par la géométrie et la géographie du centre bourg, situé en ligne de crête. Naturellement, les élus se sont interrogés sur les liens fonctionnels et paysagers entre le haut du bourg et les quartiers péricentraux situés au bas du coteau. Aussi la réflexion d'ensemble a été élargie aux espaces verts et chemins permettant d'améliorer l'accessibilité au centre bourg. Ce débat préalable au projet a eu pour conséquence d'associer dans une même étude la question de l'entretien et de la gestion des espaces verts notamment

ceux des talus du lotissement Herri Ondo surplombant la RD932.

Déjà **acteur du « zéro phyto » dans la gestion des espaces publics**, la commune a souhaité renforcer ses modes de gestion par la mise en place d'un volet diagnostic et **gestion différenciée des espaces verts.**

Ainsi, entre restructuration, création et gestion des espaces publics, Larressore disposera à terme d'outils pour programmer dans le temps des phases opérationnelles qui continueront à prendre en considération les enjeux de gestion.

Larressore - Source © CAUE 64



## Redonner une cohérence à un espace naturel

La commune de Gelos située dans l'agglomération paloïse dispose d'un vaste terrain inondable de 7 ha, le Pradeau, s'étirant sur la berge Sud du Gave de Pau, à proximité de la passerelle. Occupé par plusieurs équipements de loisirs et de sport construits sur une cinquantaine d'années, il forme un ensemble relativement décousu mais stratégiquement placé dans le futur grand Parc Naturel Urbain des Portes des gaves, tout proche du centre-bourg de Gelos et de ses équipements communaux.

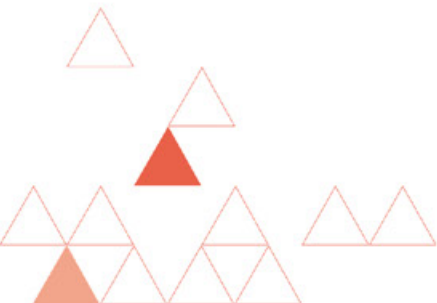
Il offre de nombreuses surfaces disponibles, la présence sensible de la nature (berges, prairies, nombreux bouquets d'arbres et remarquables alignements) structurant le site. Il s'étend entre bourg, haras historiques de Gelos et Gave de Pau, à proximité immédiate de points de vue emblématiques et rares sur la façade urbaine paloïse et sur le château.

**Désireuse de donner plus de cohérence et de lisibilité à cet espace, la commune a entrepris son réaménagement afin de le valoriser et de le gérer plus efficacement.** Elle saisit du même coup trois opportunités : la création de la Voie Verte par l'agglomération Pau Pyrénées, la reprise du terrain de camping adjacent et le projet d'extension de la salle polyvalente communale.



Le boulodrome, le mall de platanes et les anciennes tribunes ▲  
Vue sur le Gave depuis les berges ▼  
Source © CAUE 64

Gelos a fait appel au CAUE pour l'accompagner dans **les choix de fonctionnement du site et la définition d'un programme d'aménagement ambitieux dédié aux sports et aux loisirs, qui soit à la fois respectueux de ses richesses environnementales mais aussi valorisant de ses atouts paysagers indéniables.**



## Définir le cadre stratégique d'aménagement du village



Entrée du village - Source © CAUE 64

**Non loin de l'échangeur autoroutier menant à Peyrehorade, le site Stade Junca est perçu par la municipalité de Came comme un territoire souffrant d'un manque d'identité et d'organisation.** Face aux symptômes d'une résidentialisation croissante, les élus ont souhaité s'investir pleinement dans son devenir pour répondre à des enjeux aussi divers que : l'amélioration des paysages d'entrée du

village, le renforcement des équipements publics autour de la boulangerie existante ou la sécurisation de la traversée...

Afin de se doter d'une méthode, la commune a choisi de s'adjoindre les conseils du CAUE 64 pour organiser les actions qu'elle avait déjà définies (installation de mobiliers urbains, réhabilitation de l'espace public...). Néanmoins, **l'animation technique proposée par le CAUE 64 a dépassé la simple réponse à la question liminaire pour se concentrer sur la définition d'un cadre stratégique d'aménagement du village.** A l'issue de ce travail interne, les choix communaux et l'enrichissement de la programmation ont été expliqués à la population lors d'une réunion publique.

Parallèlement à la programmation urbaine, la commune a volontairement engagé une action foncière en vue de maîtriser des parcelles stratégiques avec l'aide des techniciens de l'EPFL\* Pays basque. Le chaînage entre les structures partenaires a donné, dans ce temps initial, la possibilité aux élus d'envisager le développement de leur territoire par la création d'une étude urbaine concrétisant le dessin du quartier. Les contours techniques de cette étude posés par le CAUE 64 doivent permettre à la fois

**la recherche d'une densification adaptée au site et une transformation progressive du quartier.** Elle doit être aussi une réponse transitoire en l'absence d'orientation d'aménagement porté par un Plan Local d'Urbanisme. Enfin, clé de voûte des futures actions d'embellissement du quartier, l'étude déterminera la composition d'une place publique pour forger l'identité de ce nouveau quartier.

\*Établissement public foncier local du Pays basque

Carrefour vers l'église - Source © CAUE 64



# Accompagner une opération de lotissement communal mûrement réfléchie



Source © M. NOBATEK

La commune de **La Bastide-Clairence** est en train de régler les derniers détails d'un **projet de lotissement communal**. Ce projet s'inscrit dans une longue démarche engagée il y a presque 10 ans, où qualité architecturale et intégration paysagère ont été les maîtres mots.

Fin 2006, face à la pression immobilière de l'Agglomération Côte Basque Adour, au nombre croissant de demande de terrains à bâtir ainsi qu'au caractère urbain et patrimonial spécifique de La Bastide-Clairence, la commune a engagé **une réflexion pour définir une stratégie d'extension** ciblée sur deux ensembles de terrains classés AU – à urbaniser – dans le Plan Local d'Urbanisme et intitulés « Borde de Labour » et « Iscarrot ».

Cette étude a été conduite sous forme d'un marché de définition simultané avec trois équipes pluridisciplinaires.

Pour mener à bien cette démarche la commune s'était appuyée sur les conseils techniques du CAUE 64 et sur un groupe de pilotage composé d'élus et techniciens.

L'objectif était d'établir **un principe de composition qui garantisse une cohérence urbaine, paysagère, sociale et fonctionnelle sous forme d'un schéma directeur d'aménagement**.

Par délibération du Conseil Municipal du 22 janvier 2009, la commune a arrêté un programme et choisi des partis d'aménagement parmi les propositions des bureaux d'étude. Ces schémas ont été intégrés au PLU en tant qu'OAP – orientation d'aménagement programmée.

Après négociation d'une partie des terrains d'Iscarrot, la commune a engagé la phase opérationnelle avec la réalisation d'un lotissement communal d'une dizaine de lots. Le programme initial ayant évolué en fonction des nouveaux besoins, des réajustements et modifications du PLU ont été nécessaires. La réalisation du projet a été confiée à l'une des équipes qui avait travaillé dans le cadre de l'étude de définition et qui a produit un nouveau plan de composition s'appuyant sur la stratégie arrêtée lors de l'étude.

L'intervention du CAUE concerne :

– l'accompagnement de la commune pour **la réactualisation du programme et des principes d'aménagement** ;

– l'appui aux services communaux sous forme de « **formation - action** » pour l'établissement des pièces du dossier de consultation ;

– la participation au groupe de pilotage qui a épaulé la commune durant la mission confiée au maître d'œuvre ;

– ainsi que la sensibilisation et les conseils auprès des candidats à la construction dès que la réalisation sera lancée.

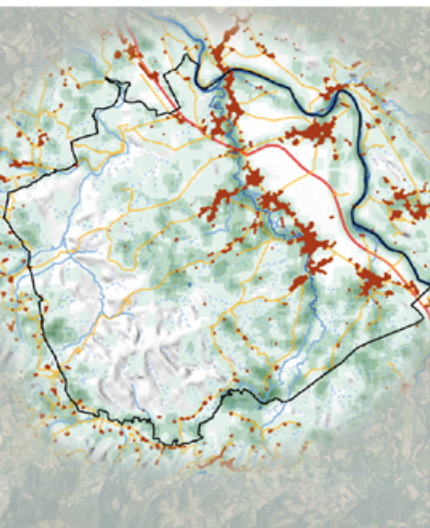


Source © BROICHOT-LAIZE



## URBANISME ET STRATÉGIES URBAINES

# Passer des cartes communales au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)



Densité des haies, extrait de la Note de synthèse « Continuités écologiques et biodiversité »

Source © URCAUE Aquitaine, CAUE 64

Prescrit en septembre 2015 en conseil communautaire, le PLUi valant PLH\* de la Vallée de Josbaig a pour ambition de devenir un instrument pratique de gestion du territoire. À terme, il remplacera les cartes communales existantes, devenues obsolètes et donnera les outils réglementaires pour garantir les équilibres entre développement urbain, protection des activités agricoles et nécessaire préservation des richesses environnementales et paysagères.

Véritable prolongement du travail engagé entre les six communes depuis la réalisation groupée des cartes communales, le projet PLUi s'inscrit dans cette dynamique en impliquant largement tous les élus de la vallée et en s'appuyant sur une organisation fixant les conditions de réflexion d'un futur projet de vallée. En l'absence de services techniques, la communauté de communes a choisi de s'adosser les services du CAUE, pour ses compétences d'animation et d'accompagnement méthodologique, afin de construire et de mûrir ce projet dans un temps où la recomposition de l'organisation territoriale des intercommunalités est en réflexion.

L'accompagnement de la Communauté de communes du Josbaig a débuté par une phase technique préalable consacrée à l'écriture du **dossier de candidature à l'appel à projet** lancé par l'Etat. Lauréate de la session 2015, la collectivité a confié au CAUE, l'animation de la démarche. Elle s'est renforcée durant l'année 2015 pour aider les élus à exprimer et forger **les motifs de la délibération de prescription**. Enfin le travail technique s'est concentré sur l'assistance **au recrutement d'une équipe pluridisciplinaire et à la sensibilisation dans le domaine de l'environnement au travers d'une animation spécifique sur les continuités écologiques**.

\* Programme Local de l'Habitat



ZOOM

## Assistance aux Continuités Écologiques et démarche URCAUE

Inscrite au plan d'actions du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) co-piloté par la Région et l'Etat, l'assistance sur les continuités écologiques auprès des porteurs de projet de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) résulte d'un besoin de médiation exprimé par un grand nombre d'acteurs du territoire. Coordinée par l'URCAUE (Union Régionale des Conseils, d'Urbanisme et d'Environnement), elle s'appuie sur un collectif d'experts de l'aménagement du territoire, de scientifiques, d'experts naturalistes et s'organise au travers des CAUE départementaux, qui sont en contact direct avec les élus et les techniciens du territoire.

Cette approche collective permet au territoire porteur du projet de disposer d'un premier éclairage scientifique et cartographique au travers d'une note de synthèse. Cette dernière compile les connaissances naturalistes et les données connues à ce jour élaborées par « l'expertise naturaliste ». Cette contribution technique s'accompagne d'outils de médiation (spots vidéos, site internet,...) visant à l'appropriation par les élus et techniciens de cette connaissance mais aussi à apporter des solutions pour la mise en œuvre d'une concertation accessible à tous en ce domaine.

Cette assistance expérimentale est assujettie à une demande formulée en amont du projet du SCoT ou du PLUi afin de l'intégrer au cahier des charges et à la démarche.

## Créer des espaces publics de qualité au cœur d'un village



Le bourg d'Ossès, **village de 839 habitants**, est traversé par la RD8 qui sert de barreau de liaison entre les deux routes départementales reliant Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port.

L'espace public majeur du village, la place, qui occupe l'emprise même de la route a perdu son statut de lieu de vie collectif du village.

En 2011, pour donner à cet espace de passage **un statut de place de village**, une première tranche de travaux de sécurisation du bourg a été réalisée par le Département sous forme de trottoirs classiques au niveau des deux entrées laissant le cœur du village à traiter.

L'importance des surfaces à traiter par rapport aux moyens financiers de la commune ont obligé celle-ci à **penser un projet global mais à le réaliser en deux phases** s'échelonnant sur la période 2014 à 2017.

L'équipe de paysagistes, choisie sur dossier de candidature et entretiens, s'est vue attribuer un accord cadre lui permettant de travailler en trois temps : une tranche étude globale et deux tranches de travaux.

Aujourd'hui la deuxième phase de travaux est en cours de préparation. L'espace de stationnement situé à l'arrière de l'église pourra également accueillir une extension du cimetière.

L'assistance du CAUE 64 à la commune pour ce projet de requalification porte sur 3 axes.

► Accompagner tout au long de la démarche :  
– conseil sur le choix de la démarche la plus adaptée au contexte et au projet ;  
– aide à la définition du contenu de son projet et à la définition de son périmètre ;

– accompagnement au cours de la consultation devant permettre le recrutement d'un maître d'œuvre et la mise au point de l'accord-cadre et des marchés subséquents ;  
– participation au groupe de pilotage qui épaulera la commune pendant la conception et la réalisation du projet.

► Aider à définir la commande que la commune va passer au maître d'œuvre au niveau :

– du contenu : pré-programme ;  
– technique : missions confiées au maître d'œuvre ;  
– administratif : conditions du marché.

► Fournir au maître d'œuvre les informations qui lui permettront de comprendre le site et les usages qui y sont attachés :

– l'histoire du lieu et son contexte ;  
– les besoins et les contraintes relatifs aux aménagements ;  
– les exigences et les souhaits.



## PARTENARIAT

# Accompagner le Parc National des Pyrénées



Louvie - Source © CAUE 64

**Le partenariat entre le CAUE 64 et le Parc National des Pyrénées**, basé sur une convention cadre quinquennale (2012-2017), garde **un objectif centré sur le projet de développement durable et patrimonial porté par le Parc sur son territoire.**

Avec la perspective de nouvelles adhésions à la Charte en fin d'année, la priorité a été donnée en 2015 à l'accompagnement des collectivités locales. Le conseil sur les projets en zones protégées du Parc et les actions de sensibilisation ont par ailleurs été poursuivis.

**En 2015, l'aménagement de l'espace public a été le principal sujet d'accompagnement des communes adhérentes au Parc National :**

- préconisations pour la requalification des abords du cimetière et création d'une aire de jeux dans le quartier Pouey à Bescat ;
- faisabilité de la création d'un éco-lotissement en entrée de village sur une partie de l'ancienne propriété Laclède à Bedous ;
- conseils pour l'aménagement de l'avenue de la Gare en lien avec le projet de Halte et la réouverture de la ligne SNCF à Bedous ;
- regard sur les espaces publics du centre-bourg de Louvie-Soubiron et propositions d'orientations d'aménagement.

**En zone cœur du Parc National, le CAUE a poursuivi l'accompagnement engagé pour les projets dits « sensibles » et l'aménagement des grands sites**, principalement pour les sites suivants :

- préconisations d'intégration paysagère et étude du tracé le mieux adapté pour l'élargissement et le prolongement de la piste de l'estive de Bonaris (Lescun) ;
- participation aux comités de pilotage et conseil sur la procédure pour la revalorisation touristique du site du col du Somport et la réhabilitation du bâtiment d'accueil (CC Vallée d'Aspe) ainsi que pour la création d'un accès touristique au Fort du Portalet.



Louvie - Source © CAUE 64

Le CAUE a également participé aux **comités techniques de lancement de la marque Esprit Parc National - Pyrénées**, apportant son regard sur l'intégration dans le paysage des premiers établissements marqués et dans la perspective d'une sensibilisation des responsables d'établissements aux aspects patrimoniaux, au choix des matériaux, au traitement des abords et à l'intégration d'énergies renouvelables.

Hors cadre de la convention mais toujours en étroite collaboration avec le Parc National, le CAUE a aussi accompagné la commune de Bielle dans le lancement de l'élaboration de son PLU, après celui de Bilhères-en-Ossau ; la Communauté de communes du Pays de Nay pour le projet de valorisation du Col du Soulor ; la Communauté de communes du Piémont Oloronnais dans la mise en place de la Charte architecturale et paysagère des Pyrénées béarnaises.

# FORMATIONS

Conformément aux missions assignées par la loi fondatrice de 1977, le CAUE 64 est organisme de formation déclaré en Préfecture mais aussi titulaire depuis 2011 de l'agrément ministériel pour dispenser de la formation aux élus, agrément renouvelé pour 4 années début 2015 par le Ministère de l'Intérieur.

En 2015, le CAUE 64 a proposé quatorze sessions pour dix formations. Élaborées en fonction des besoins repérés sur les territoires et des attentes formulées notamment en lien avec l'actualité, ces actions de formation ont attiré 143 participants. Cette mission pédagogique a représenté 6% de l'activité du CAUE 64 et mobilisé une grande partie de l'équipe.

## Cycle Nature et aménagement

Depuis quelques années, la présence de la nature a pris une place croissante dans notre cadre de vie. Les aménagements d'aujourd'hui doivent répondre à une double injonction : favoriser les processus naturels autant que possible tout en maintenant facilité d'usages et sobriété d'entretien. Ce cycle, décliné en trois formations, a présenté les démarches destinées à valoriser la ressource en eau d'un territoire à différentes échelles, depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre de techniques alternatives de gestion.

- **1. Définir une stratégie et un projet adaptés aux ressources en eau et aux risques de votre territoire** le 6 mars à Bayonne
- **2. Le schéma directeur pluvial et le zonage** le 10 avril à Bayonne
- **3. Gestion alternative des eaux pluviales a l'échelle de votre projet** le 19 juin à Bayonne

## Cycle Patrimoine

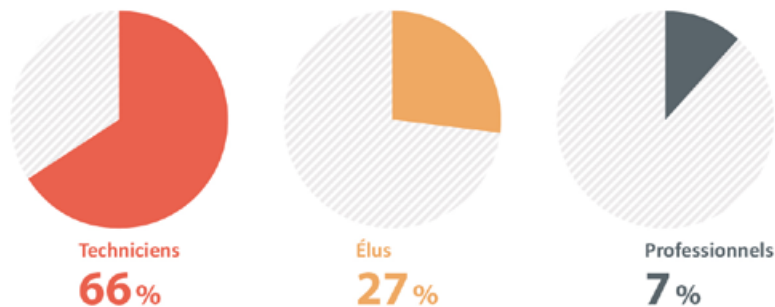
Pour actionner le levier économique qu'est le patrimoine, les territoires doivent avoir une démarche de médiation qui place le patrimoine à la portée de tous et participe à sa mise en valeur. Ce cycle de sensibilisation a mis l'accent sur la mise en tourisme du patrimoine.

- **1. La création d'un Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP)** le 3 juillet à Bayonne
- **2. L'aménagement de sentiers d'interprétation** le 11 décembre à Bayonne



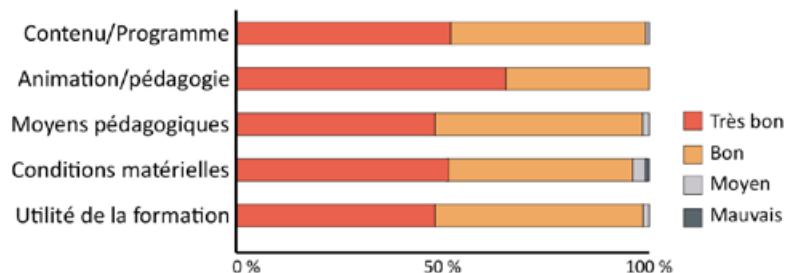
## Participants

Une offre adaptée à la mixité des publics



## Évaluation des formations par les participants

Taux de satisfaction multi-critères de 98 %



## Formations techniques et sujets d'actualité

### Réglementation et gestion de la publicité extérieure les 12 et 13 février à Bayonne

La réglementation relative à la publicité, enseignes et pré-enseignes s'inscrit dans le prolongement d'une stratégie de préservation de la qualité du cadre de vie en conciliant deux objectifs parfois antagonistes, développement et amélioration des paysages. Il s'agissait, au cours de cette session de comprendre la réglementation nationale de la publicité et d'acquérir les connaissances fondamentales permettant la mise en pratique.

### Taxe Locale sur la Publicité Extérieure le 19 mai à Bayonne et Pau

Ce module de formation proposait d'apporter au plus près des acteurs concernés la connaissance nécessaire à l'application de ce droit spécifique et de cet outil fiscal.

### L'agenda d'accessibilité programmée le 27 mai à Bayonne et Pau

Au-delà de l'engagement à caractère réglementaire, la réalisation de l'agenda doit permettre d'harmoniser les travaux, d'optimiser et d'arbitrer les dépenses de mise en accessibilité. Cette formation répondait à plusieurs objectifs : sensibiliser les élus, les propriétaires et gestionnaires d'ERP, les acteurs et responsables de l'urbanisme, à l'intérêt de concevoir l'agenda d'accessibilité comme un outil de décision pour une stratégie patrimoniale, de les informer de l'évolution du contexte normatif et des procédures à mettre en oeuvre, d'illustrer la forme et le contenu du dossier d'Ad'AP, enfin de les orienter vers les ressources mobilisables.

### L'habitat individuel : de l'instruction à la réalisation les 11 juin et 15 octobre à Bayonne et les 9 juin et 13 octobre à Pau

Cette formation dédiée principalement aux personnes en charge de l'instruction permet, à travers les pièces réglementaires, d'aborder les questions de qualité architecturale, d'insertion environnementale et paysagère de projets qui, la plupart du temps, sont élaborés sans concepteur. Après un aperçu de l'évolution historique du cadre d'instruction, elle vise une montée en compétence par la mise en place d'une méthodologie propre à chacun pour hiérarchiser les enjeux du grand paysage, de l'environnement et du cadre bâti, préalables de tout projet de construction. La formation, à la fois théorique et pratique permet aussi de tisser des échanges et d'être le point de départ d'un accompagnement personnalisé des EPCI et communes instructrices.

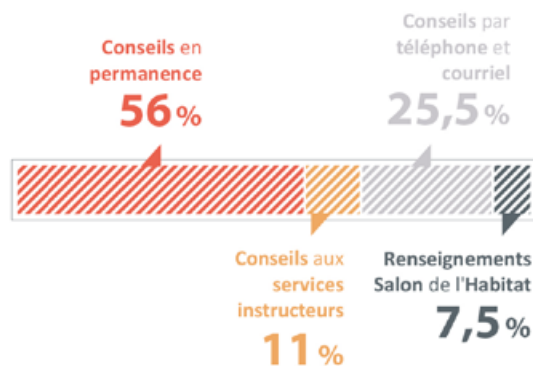
# CONSEIL AUX PARTICULIERS

L'activité vis-à-vis des particuliers porteurs de projets en 2015 s'est organisée sur l'ensemble du territoire autour de deux axes :

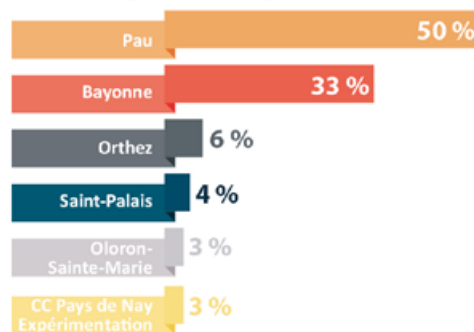
- **le conseil aux particuliers**, à travers les entretiens en permanence, les échanges par courriel et téléphone et le Salon de l'Habitat à Pau ;
- **le conseil apporté aux collectivités à la demande des services instructeurs** et, pour les Communautés de communes d'Errobi et du Pays de Nay, un partenariat dans le cadre de l'expérimentation régionale STAP/ CAUE 64.

## L'ACTIVITÉ

Le nombre de conseils est de 948, supérieur de 13% à celui de 2014 et de 30% à celui de 2013. Les 3/4 des conseils sont délivrés en face-à-face.



## La réception en permanence



Les permanences sont hebdomadaires à Pau et Bayonne et mensuelles ailleurs. Cette année encore, la demande de rendez-vous est croissante, en hausse de 8% par rapport à 2014 avec 530 entretiens réalisés en permanence en 2015. Il en ressort que l'entretien individualisé avec un professionnel est très apprécié pour la clarification qu'il apporte face à la complexité croissante de l'acte de construire ou de rénover.

## Les renseignements

Parallèlement aux permanences, on observe que **les renseignements par téléphone ou mails représentent 1/4 de l'activité** (241) et sont en hausse constante : + 45% par rapport à 2014 (165), deux fois et demi supérieur à 2013 (100).

Ils concernent des questions ponctuelles et de plus en plus l'accompagnement de projets en cours.

Il est important de noter que 74 personnes ont rencontré le CAUE 64 lors du Salon de l'Habitat en mars 2015 à Pau, lieu de rendez-vous incontournable pour approcher un public large.



## Le conseil auprès des services instructeurs

En 2015 on constate un nombre de conseils (103) auprès des services instructeurs stable par rapport à 2014 qui avait vu une augmentation de 12%. La création de nouveaux services, après le transfert de la compétences *autorizations du droit des sols* aux intercommunalités de plus de 10 000 habitants au 1<sup>er</sup> juillet 2015, et la réorganisation des services de l'Etat a modifié la répartition de la demande. Un tiers de l'activité est aujourd'hui au service des intercommunalités (20% en 2014). Les services identifient le CAUE comme organisme ressource pour conseiller sur la qualité d'insertion urbaine, architecturale, paysagère et environnementale quelque soit la complexité du projet.

## LA DEMANDE

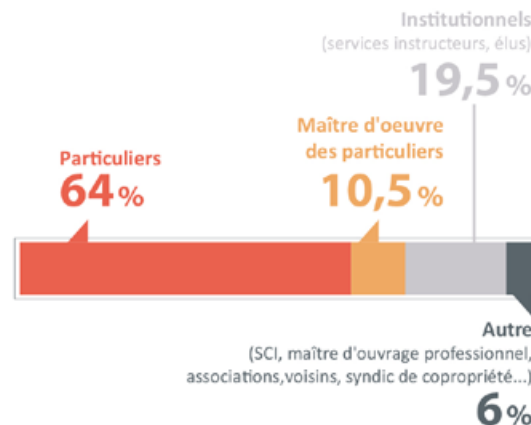
Comme en 2014, 3/4 des demandes émanent des particuliers ou de leur représentant. La demande des collectivités augmente quant à elle sensiblement de 16 à 20%.

### Les consultants

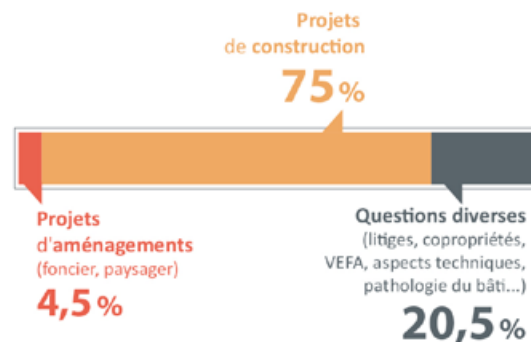
Sans surprise, la construction représente 75% des demandes (710). Les projets de divisions foncières diminuent (16 pour 36 en 2014), la part d'aménagement paysager augmente

(25 pour 16 en 2014). Les questions diverses représentent 1/5<sup>e</sup> des demandes.

Dans près de 10% des cas, le maître d'ouvrage envisage le projet pour autrui (location, hébergement, vente) (88/948).



## L'objet principal de la demande



## LE CONSEIL

### La nature du conseil

L'insertion environnementale et à travers elle les questions de conception, d'implantation, d'organisation et de développement durable restent au coeur de plus de la moitié des conseils (516). Les questions de faisabilité réglementaire et juridique recouvrent le reste de l'activité (371) à l'exception de quelques questions techniques (61).

### Le conseil sur projet

Plus de la moitié des échanges se déroulent en amont de la demande d'autorisation de travaux pour une information préalable ou autour d'un pré-projet (409/751). L'enjeu principal est la prise en compte du contexte par le projet. Les autres conseils (285/751) ont lieu pendant l'instruction pour aboutir à une solution respectueuse du site et partagée par tous, quand seulement quelques échanges ont lieu en phase opérationnelle (57/751).

L'habitat est le coeur du conseil : 92,5% comme en 2014. La part de projets dans l'existant augmente passant de 50 à 60%, au bénéfice de l'habitat individuel. La maison représente ainsi toujours trois échanges sur quatre. Les conseils dédiés à l'habitat groupé et collectif et aux locaux d'activités demeurent quant à eux stables.

Voir tableau page suivante

Les projets immobiliers	710		Neuf		Existant	
			293	41 %	417	59 %
Habitat individuel	531	75 %	229	32 %	302	43 %
Habitat groupé (sans parties communes)	56	8 %	22	3 %	34	5 %
Habitat collectif	68	9,5 %	23	3 %	45	6 %
Locaux d'activités (professionnels, agricoles, associatifs)	55	7,5 %	19	3 %	36	5 %

Un projet peut faire l'objet de plusieurs rendez-vous.

## L'intervention dans l'existant (417 conseils)

Les constructions présentent dans 21% des cas une qualité patrimoniale intéressante (88/417) sans être forcément en secteur de protection (10). L'enjeu est la prise en compte de cette qualité tant dans les projets d'amélioration, d'extension que de division du bâti.

Comme en 2014 :

- un tiers des échanges concerne la modification de l'existant en terme de structure, d'ouvertures ou d'entretien (137 stable) à part égale avec les projets d'extensions (119) et d'annexes (16).

- 1/6 des dialogues se fait autour de changements de destination : locaux agricoles ou d'activités en habitations (73) et 1/6 autour de l'organisation intérieure (70).

Nous amenons les particuliers à aborder différemment l'existant en montrant ce qui

fait qualité et en permettant la mise en valeur par des interventions mesurées de facture contemporaine.

## La construction neuve (293 conseils)

Le conseil en amont permet aux particuliers de disposer d'une information la plus exhaustive possible pour maîtriser la faisabilité de leur projet et brosse un panorama des champs de l'acte de construire. L'aspect architectural du projet, sa qualité d'insertion en terme d'implantation, de rapport au paysage, de volumétrie, de choix de matériaux, d'économie et son organisation intérieure, sont abordés pour la quasi totalité des projets neufs. L'entretien avec l'architecte-conseiller permet souvent de faire évoluer le projet des consultants vers un intérêt commun bien compris.

## Les projets d'aménagement (41 conseils)

Les aménagements extérieurs, souvent liés à l'habitat individuel : clôtures, terrasses, piscines ou plantations ont un impact non négligeable sur les sites. Les projets d'aménagements fonciers se situent au niveau de la division parcellaire ou à des échelles plus conséquentes pour le territoire. Les compétences transversales de l'équipe sont mises à profit si besoin pour ancrer les propositions privées dans un urbanisme de projet compatible avec l'intérêt de la collectivité.

## Conclusion

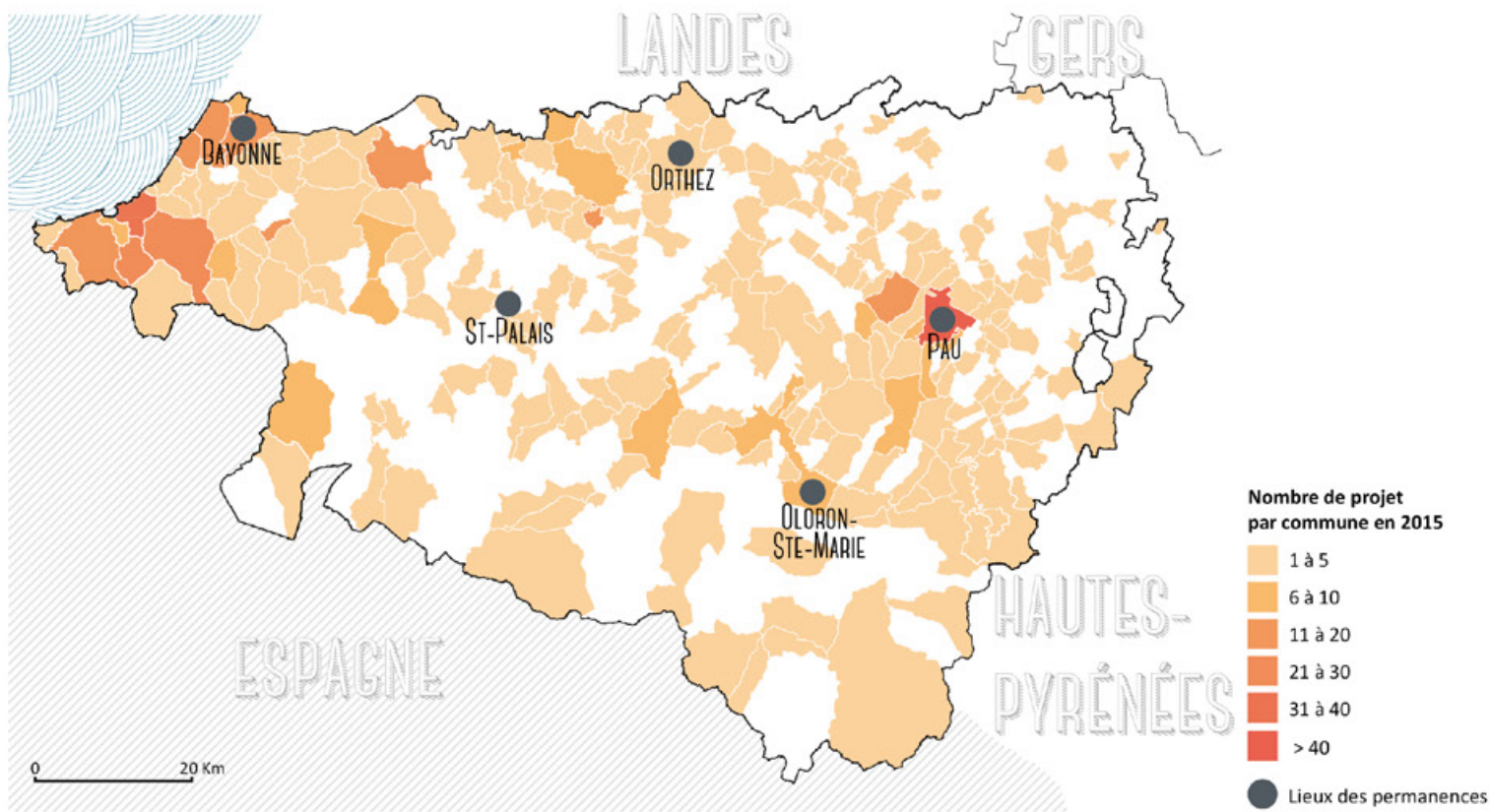
**Les architectes-conseillers privilégient à travers le dialogue une information objective qui n'entre jamais dans l'expertise mais s'appuie sur les réglementations en vigueur et promeut le qualitatif.** Ils reçoivent l'ensemble des acteurs qui le souhaitent pour mener à bien la mission de mise en valeur des territoires à travers le bâti et l'aménagement. Le travail s'effectue en synergie avec les organismes de conseil : ADIL64 pour le juridique, EIE64 pour l'énergie, les structures institutionnelles : services instructeurs, élus, UDAP (architectes des Bâtiments de France), et les associations de professionnels.

Mission initiale depuis la création des CAUE en 1978, la hausse constante des demandes de conseil confirme, si besoin est, la pertinence du service rendu à la population.





## LA RÉPARTITION TERRITORIALE DES CONSEILS AUX PARTICULIERS



Source © CAUE 64 d'après Bd Topo - IGN 2010

ZOOM

### Services instructeurs

Parallèlement au conseil des particuliers, le CAUE propose aux collectivités un accompagnement de l'instruction des projets. Le conseil se fait toujours à la demande du service instructeur et les élus, techniciens, pétitionnaires et maîtres d'œuvre y sont bienvenus. Au moment où les transferts de compétences des autorisations d'urbanisme se mettent en place, le CAUE apporte le regard d'insertion et d'exigence qualitative quelque soit le projet qui marquera le paysage pour les décennies à venir, à travers des clés de lecture dont chaque instructeur peut se saisir.

L'architecte accompagne aussi les services instructeurs qui le souhaitent dans leurs échanges avec la promotion privée pour des projets de plus grande envergure : permis d'aménager, immeubles collectifs, habitat groupé, commerces, bâtiments d'activité. Les questions de formes urbaines, de densité, d'impact environnemental et paysager, de qualité architecturale forment le socle des échanges et sont débattus pour amener le projet à la hauteur des enjeux du site dans lequel il va s'inscrire.

En prolongement de ce conseil, le CAUE64 organise chaque année une formation à destination des services instructeurs sur la question de la maison individuelle.

# SENSIBILISATION DES PUBLICS

## LES ACTIONS DU CAUE 64

### Parcs, jardins et paysages mis à l'honneur

La place du jardin en ville, dans le péri-urbain comme dans la campagne constitue une source d'interrogations et de propositions méconnues. En 2015, le CAUE 64 a choisi de mettre en lumière le patrimoine paysager des Pyrénées-Atlantiques.

Pour la 6<sup>e</sup> édition de **Cin'espaces**, les 1350 visiteurs ont pu profiter d'un programme unique mettant à l'honneur les parcs et jardins : films d'auteurs, projection en plein air, exposition, conférences, rencontres avec des paysagistes dont le renommé Gilles Clément et visites guidées de six jardins du département. L'exposition *Portraits de jardins*, créée par le CAUE 64 et présentant une sélection de dix jardins privés ou publics évoquant l'identité paysagère du département, a rencontré un vif succès. Cette année, les partenaires, au nombre de 13, ont été plus nombreux encore à s'associer à ce festival, que ce soit sur Pau ou Oloron-Sainte-Marie où Cin'espaces fêtait sa première échappée.



Affiche de la 6<sup>e</sup> édition de Cin'espaces  
Source © CAUE 64



**Les Rendez-vous aux jardins** et **Balades aux jardins** ont été l'occasion de présenter les aménagements paysagers des remparts de Lescar et le jardin privé du moulin de Chalcaraga, récemment rénové.

Enfin le patrimoine paysager a été abordé avec la **Semaine Agriculture et paysages**. Le CAUE 64 a proposé deux ciné-débat à la médiathèque de Pau puis à celle de Biarritz pour projeter en compagnie de son réalisateur, le documentaire Carac'Terres. Ce dernier, grâce à la contribution active du CAUE 64 a présenté aux spectateurs présents, plusieurs exemples de circuits courts dont certains sur le Béarn et le Pays basque. Enfin comme chaque année, sur sollicitation de la Chambre d'agriculture, le CAUE 64 a proposé dans le cadre de **Balade en pays d'éleveurs**, une lecture de paysage en lien avec l'élevage de la blonde d'Aquitaine à Sauveterre de Béarn.

Au total, les actions portées autour du thème du patrimoine paysager ont sensibilisé 1600 personnes soit 60% des participants aux actions culturelles du CAUE 64 en 2015.



Projection du documentaire Carac'Terres - Source © EKO ETIK

### L'actualité architecturale en 64

Après un premier ciné-débat en 2014, le CAUE 64, attentif aux innovations, a poursuivi son cycle sur l'habitat participatif en accompagnant les élèves de l'Ecole d'art lors d'un **Workshop** portant sur le projet d'habitat participatif Terra Arte en cours de construction à Bayonne. Rencontre avec l'architecte, visite de terrain et ateliers en classe ont permis aux élèves de présenter du 21 mai au 1er juin, leurs propositions graphiques et architecturales en parallèle de l'**exposition Faire la ville autrement** créée par l'AERA\*. En 2015, ce cycle a sensibilisé 80 personnes.

\*AERA : Actions, Études et Recherches sur l'Architecture, l'habitat et la ville

### Les scolaires : un accompagnement en amont

Initier les scolaires, par des moyens ludiques et pédagogiques, transmettre les bases de l'architecture, lire les paysages, comprendre l'urbanisme, forment une mission essentielle du CAUE pour une meilleure compréhension du cadre de vie.

Sur le Béarn, la formule **Explorateur urbain** invitait les élèves à une découverte urbaine participative. Sur la côte basque, pour sensibiliser les élèves en amont de la venue de l'exposition *Architectures de papier* et les rendre acteurs de cette manifestation prévue sur 2016, le CAUE 64 a proposé aux élèves du Lycée Cantau et du collège Endarra à Anglet des conférences, rencontres en classes, balades architecturales et une lecture de paysage.

En 2015, 360 élèves ont bénéficié d'une intervention du CAUE.



Explorateur urbain - Pau, coeur de ville - Source © CAUE 64

### Les Journées Européennes du Patrimoine Entre Art Nouveau et développement durable

Les Journées européennes du patrimoine ont été l'occasion, à Salies-de-Béarn, de mettre en lumière la richesse du patrimoine de villégiature du hameau Bellevue ainsi que l'innovation de son nouveau pôle scolaire et médical conçu selon les principes de l'éco-construction. La visite de ce site exceptionnellement ouvert au public a attiré 120 visiteurs.

### L'APPUI AUX TERRITOIRES

Chaque année le CAUE 64 répond aux sollicitations des collectivités et partenaires pour partager son expertise sur sa connaissance du territoire ou des grands thèmes nationaux :

► Reconduites sur 2015, les trois **balades architecturales** demandées par la Ville d'Anglet autour des thèmes de l'architecture durable, du Campus Montaury et du golf et des villas de Chiberta ont à nouveau rencontré un vif succès avec près de 100 visiteurs sur inscription.

► Sur demande de la Médiathèque des Gaves, l'**exposition Maisons de pays** a été présentée à Oloron-Sainte-Marie du 6 au 30 janvier 2015. Les deux conférences réalisées par le CAUE 64 sur les thèmes *La maison en Béarn, architecture et société* et *Histoire et évolution de la maison traditionnelle en Oloronais* ont attiré près de 90 personnes.



JEP 2015 - Entre Art Nouveau et développement durable  
Source © CAUE 64

► Dans le cadre du **Mois de l'architecture**, initié par le Pavillon de l'architecture, le CAUE a animé une visite du Centre d'interprétation de Banca et présenté l'accompagnement du projet.

► Le CAUE a été partenaire des **projections Sud Eau Nord Déplacé** proposées par la l'Atalante à Bayonne, puis du documentaire *Terra Arte* au Méliès à Pau.

► Apportant son expertise, le CAUE a participé à la réunion organisée sur la pollution visuelle à Lescar, à la Semaine du développement durable sur la transition énergétique dans la construction ou encore au congrès de l'Association Nationale Notre Village.



## LES MÉDIAS

En comparaison avec l'année précédente, la **couverture médiatique** des événements ou actions du CAUE64 est **en progression** au vue de l'augmentation des articles parus.

Cette tendance est très marquée pour la mission d'accompagnement des collectivités, avec 2,5 fois plus d'articles que précédemment. Bien que très en amont des projets, le CAUE64 y apparaît comme un maillon important de la démarche.

À La Bastide-Clairence par exemple, où le CAUE64 a accompagné la commune dans la création d'un petit lotissement (*La Bastide-Clairence. Un lotissement sortira de terre cette année, Sud-Ouest Pays basque, 19/01/2015*). En Pays de Nay, avec la réalisation d'une charte architecturale et paysagère (*Pays de Nay. Protéger et valoriser les paysages du Pays de Nay. Vous avez des choses à dire !, Les infos. Communauté de communes du Pays de Nay, 31/12/2014*). À Uzoz, où l'équipe municipale a sollicité l'aide du CAUE pour l'aider à réfléchir à un nouveau centre pour le village (*Uzoz. Un terrain de sport couvert pour écoliers et associations, La République, 05/02/2015*). Et à Arbonne, pour l'accompagnement sur le projet de construction d'un groupe scolaire (*Arbonne. La révision annulée fait parler, Sud-Ouest Pays basque, 12/02/2015*), à Auga,

pour la restauration de son église (*Auga. Une association constituée pour préserver l'église, La République, 22/05/2015*) etc.

Cette constatation est également valable pour le conseil aux particuliers, pour lequel on a pu enregistrer 7 fois plus d'articles qu'en 2014. Plus fréquemment, la presse locale a rappelé régulièrement la tenue des permanences de l'architecte conseiller du CAUE64 sur le département.

**Les grands événements du CAUE64**, comme Cin'espaces, les Rendez-vous aux jardins, les Journées européennes du Patrimoine, les balades architecturales, les soirées cinéma-débat, ont trouvé **un écho plutôt satisfaisant** dans la presse locale, même s'il a parfois été difficile à obtenir et sur internet. Seule l'exposition sur les *Maisons de Pays en Pyrénées-Atlantiques* à Oloron-Sainte-Marie, a été relayée à l'échelon national dans la revue *Le Moniteur*.

## Voyage au cœur des jardins

**CIN'ESPACES** Le festival dure jusqu'au 3 octobre.

Se plonger dans l'univers des parcs et jardins, patrimoniale vert de notre environnement, en apprécier la qualité et la diversité... Jusqu'au 3 octobre, Cin'espaces - Société d'Édition - se donne pour vocation de faire découvrir la culture paysagère, urbanistique, architecturale d'un pays au travers du cinéma. L'événement propose films, conférences, rencontres, visites.



Michel Bernos, Philippe Coquilhot, Jean Lacoste, Annie HMM, Angel Puyolau et Régine Chauvet ont présenté Cin'espaces. ©SÉVILLE ROZIERE

Jardins remarquables, publics ou privés, réinterprétés dans la fidé-  
lité d'Herbiers, et aussi maintenu

CAME

## Le village est invité à se pencher sur l'avenir

Les élus de l'ancien village de prédilection, sous l'égide d'associations, se penchent sur l'avenir du village, à l'occasion de son évènement annuel, le Festival de l'avenir à Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival.



Élu du village, le maire, le président de l'association CAUE64 et les élus du conseil municipal.

Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival. Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival.

## La pollution visuelle des publicités extérieures

SOCIÉTÉ Des photos prises sur le terrain ont permis de constater la pollution visuelle des publicités extérieures. Les photos ont été prises dans le village de Arbonne.

Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival. Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival.

Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival. Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival.

CULTURES

ARTISANAT

## BIEN BÂTIR

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) est ouvert aux collectivités et aux particuliers. Pour bien aménager et bâtir, en préservant chaque identité.

CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Un atelier rôle de conseil

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) est ouvert aux collectivités et aux particuliers. Pour bien aménager et bâtir, en préservant chaque identité.

LA BASTIDE-CLAIRENCE

## Un lotissement sortira de terre cette année



Le maire, le président de l'association CAUE64 et les élus du conseil municipal.

Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival. Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival.

## Salies : les secrets du Hameau Bellevue

Entre 1891 et 1910, un industriel parisien entreprend la réalisation d'un ensemble hôtelier et résidentiel à Salies-de-Béarn à Oloron-Sainte-Marie. Un parc à l'anglaise et aménagé dans le style de la Belle Époque et un hôtel aux styles éclectiques. En 1913, l'hôtel fut l'objet d'une extension dans laquelle intervient le céramiste Alexandre Ligot, admirable artiste, partenaire des plus grands architectes de ce début de siècle (H. Gaudin, A. Perret, H. Sauvage...). Avec les années la vocation du domaine a changé, accueillant d'abord des enfants en situation de handicap. A leur invitation a été construit en 2013 un Pôle Scolaire et Médical, fortement engagé dans une démarche de développement durable (BBC, murs de paille et murs en pisé, chauffage bois...). Visite guidée, dans un visite pour à l'anglais. Les visiteurs accompagnés par Christian Bouché (Architecte du Patrimoine, CAUE 64) découvriront des architectures de villégiature de

## L'école va être renouvelée

BOSBARROS Un bâtiment moderne et légal de forme triangulaire, doit voir le jour et abriter la lecture, le théâtre, les arts, les ateliers de cuisine et la location.

Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival. Le festival de l'avenir a été organisé par le conseil municipal de Arbonne. L'association CAUE64 a été invitée à participer à ce festival.

## Jusqu'au 30 janvier / Oloron-Sainte-Marie

Les maisons de pays en Pyrénées-Atlantiques

Exposition qui a pour objectif de découvrir la richesse et la variété des maisons traditionnelles, basques et béarnaises.

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION



### Les livres sortent des étagères

En 2012, le Département des Hautes-Pyrénées a pris la décision d'acquérir les archives professionnelles de l'architecte haut-pyrénéen Edmond Lay. La conservation de ces documents a été confiée aux Archives départementales afin de contribuer à sauvegarder un aspect de la mémoire collective des Haut-Pyrénéens.

Le centre de documentation du CAUE 64 a été sollicité pour **le prêt de revues dans le cadre de l'exposition Edmond Lay, architecte - Une autre modernité**, présentée du 1<sup>er</sup> juillet au 15 novembre 2015 à la Maison du Parc National des Pyrénées de Tarbes. Cette collaboration a permis de mettre en vitrine l'existence du fonds documentaire du CAUE 64 et sa spécificité à proposer des références locales.

### Le centre de documentation et les actions de sensibilisation

Le centre de documentation, riche de sa diversité thématique, complète l'offre culturelle en créant, dès que le sujet s'y prête, des bibliographies distribuées ensuite au grand public. Les documents sont ensuite sortis du fonds

documentaire et mis en libre consultation dans l'espace documentaire du CAUE. Systématiquement, le centre de documentation s'associe à d'autres lieux de ressources, comme pour cette année la Bibliothèque municipale d'Anglet, la Médiathèque des Gaves à Oloron-Sainte-Marie, le réseau des Médiathèques de Pau, la Bibliothèque de Biarritz, dans le souci d'apporter une offre documentaire la plus complète et la plus pertinente possible.

En 2015, divers sujets ont été traités et mis en lumière. **L'architecture durable** au travers de la balade architecturale du 24 janvier à Anglet, **l'habitat traditionnel en Pyrénées-Atlantiques** avec l'exposition *Les Maisons de pays en Pyrénées-Atlantiques*, **les parcs et jardins** avec l'exposition *Portraits de jardins* et **les circuits courts** dans le cadre de la semaine nationale *Agricultures et Paysages*, à Pau et Biarritz.



WOOL

## Expertise

Architectes, urbanistes, paysagiste, documentaliste, animatrice culturelle, graphiste et juriste forment une équipe pluridisciplinaire attachée à une gestion qualitative des territoires. En 2015, bon nombre de décideurs ont choisi de s'appuyer sur cet ensemble de savoirs spécialisés, de compétences et d'expertises.

### PARTICIPATION À DES COMMISSIONS

- Commission départementale nature, paysages et sites : formations Sites et paysages ; Publicité ; Unités touristiques nouvelles.
- Commission départementale de conciliation documents d'urbanisme
- Commission AVAP : Espelette, Pau, St Jean-de-Luz
- Commission Secteurs sauvegardés : Pau
- Commission d'homologation petites cités de caractère
- Commission Qualibat : gros et second œuvre
- Conseil économique, social et culturel du PNP

### PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL

- URCAUE : Architecture XX-XXI<sup>e</sup> (chef de projet) ; Accompagnement des Continuités Ecologiques (ACE) ; Urbanisme Durable ; Réseau Aquitaine Paysage ; expérimentation STAP/CAUE
- Conseil Départemental 64 : changement climatique et biodiversité, développement rural
- Conseil de développement du pays du grand Pau : Assemblée plénière ; Pays du Béarn
- Agglomération Côte Basque Adour : projet d'agglomération
- Agglomération Sud Pays Basque : PHL ; SCoT

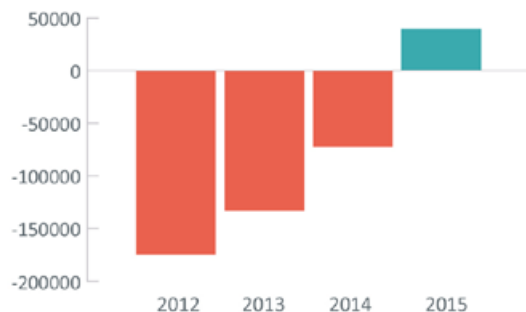
### PARTICIPATION À DES JURYS

- Concours départemental villes et villages fleuris
- Jurys de concours (UPPA, Ville de Lons, etc.)

# LES RESSOURCES

## Le budget

En 2015 le CAUE 64 a renoué avec l'équilibre après 3 années de déficit.

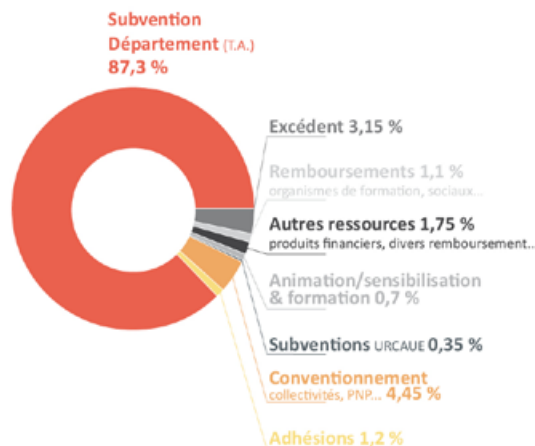


Les produits se montent à 1 220 188 € et ont quasiment tous augmenté :

- de 4,7% pour la dotation du Département qui est alimentée par une partie du produit de la part départementale de la taxe d'aménagement conformément aux termes de la convention triennale 2012-2015
- de 130% pour les adhésions grâce à un ajustement à la baisse des tarifs qui a permis le retour des associations, des organismes institutionnels et de professionnels
- de 350% pour les contributions versées par les collectivités dans le cadre du conventionnement pour des accompagnements dans la durée.

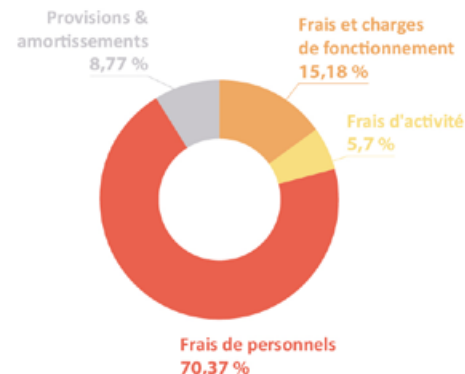
Les recettes des actions de formation sont stables autour de 9 000€, le résultat financier étant cependant en baisse de 20%. Les missions mutualisées avec l'URCAUE représentent un reversement d'environ 4 000€.

## Produits



Quant aux charges, elles s'établissent à 1180446€ et sont globalement maîtrisées avec une répartition en évolution : stabilité des frais d'activité, augmentation des frais de fonctionnement de 3,3%, baisse des frais de personnel de 6,5% dont une partie est conjoncturelle et forte augmentation, 34,6% des frais généraux liée aux provisions dont prévoyance retraite et dotations aux amortissements des immobilisations.

## Charges



L'un dans l'autre, l'évolution cumulée produits (+ 8,43%) / charges (- 1,43%) s'élève à 10% par rapport à l'année précédente ce qui renverse la tendance avec un résultat de l'exercice excédentaire de 39 741€.

Le CAUE 64 dispose par ailleurs, à la fin de l'exercice 2015 des réserves suffisantes, 6 mois d'activité, compatibles avec les règles de bonne gestion des associations.

## L'équipe

Pour mener à bien ses missions, le CAUE 64 emploie des spécialistes formés aux disciplines de l'architecture, du patrimoine, de l'aménagement de l'espace et du cadre de vie.

**Régine CHAUVET**, directrice / **Nathalie AGUILERA PONCHEL**, architecte conseillère / **Delphine BERNADAS**, assistante de direction / **Christian BOUCHÉ**, architecte du patrimoine conseiller / **Carine BROCHET**, chargée de la documentation et de l'information / **Marie-Josèphe CAMPS**, assistante de gestion / **Agnès DUCAT**, paysagiste conseillère / **Xalbat ETCHEGOIN**, urbaniste conseiller / **Aurélie FLISS**, graphiste-cartographe / **Margot GRÉGORIS**, chargée de mission en communication / **Amandine GUINET**, chargée de l'action culturelle et de la communication / **Antoine LAVAL**, architecte-urbaniste conseiller, référent informatique / **Marie-Christine OLMOS**, architecte conseillère / **Valérie BÉLOT**, agent d'accueil et secrétaire des conseillers.

Peu de mouvements en 2015, l'agent d'accueil Pau/Bayonne qui assure aussi le secrétariat de tous les conseillers a été remplacé début octobre par le retour d'une ancienne salariée, Valérie BELOT, consécutivement au départ début août de Latifa RAMI.

Le CAUE 64 a accueilli 5 stagiaires de profils diversifiés et sur des périodes variables allant de la semaine de découverte au stage de fin d'étude de 6 mois : HEARD Pauline, Master 2, Ingénieur paysagiste, Angers / HODAYREYTE Iona, 3<sup>e</sup>, collège Immaculée Conception, Pau / JACOB Ambre, Master 1, Loisirs, tourisme et développement territorial, Pau / MIKHAILOVA Karina, Master 1, conduite de projets culturels, Bordeaux / SENDRIER Hugo, 3<sup>e</sup>, collège de Jurançon.

Dans le cadre du **projet stratégique 2015/2017** du CAUE 64, une formation collective d'une journée, consacrée aux **Enjeux de la transition énergétique** avec un focus sur les démarches de TEPOS-TEPCV a été suivie par l'équipe technique (7 participants).

Plusieurs salariés ont suivi d'autres formations : N. AGUILERA-PONCHEL 2 jours, *Si la maison invitait l'architecture* / A. GUINET 2 jours, *L'architecture, un art et des techniques* /

R. CHAUVET 6 jours, *Cycle d'évolution professionnelle* : Directeur / A. FLISS ½ journée d'initiation aux bases de la cartographie sur QGIS ou à des séminaires d'une journée C. BOUCHÉ sur l'actualité des secteurs sauvegardés / A. DUCAT sur les sites classés, le changement climatique.

**UR**  
**caue**  
aquitaine

Plusieurs membres de l'équipe ont contribué aux ateliers collectifs de production de l'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine – URCAUE – relatifs à différents sujets : l'expérimentation du partenariat CAUE/STAP, l'Assistance Continuités Ecologiques, le patrimoine architectural XX<sup>e</sup> & XXI<sup>e</sup> siècles, les Journées Européennes du Patrimoine, l'Urbanisme Durable et au portail internet.

Le Conseil d'administration de l'URCAUE Aquitaine s'est réuni à deux reprises en 2015 sous la présidence du CAUE 64.

**CAUE**  
FÉDÉRATION  
NATIONALE

Au niveau de la Fédération nationale des CAUE – FNCAUE –, les Pyrénées-Atlantiques sont présents à la Conférence technique permanente, où la directrice représente les CAUE

d'Aquitaine, et dans les actions ayant trait au paysage : Semaine Agricultures et Paysages et Cellule d'expertise paysage.



# Le CAUE des Pyrénées-Atlantiques est une association qui assure des missions de service public pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Ce que dit la loi.

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a assigné 4 missions aux CAUE :

- le conseil, l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités locales
- le conseil aux particuliers porteurs de projet
- la formation et l'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels
- la sensibilisation du grand public.

Une exigence de qualité et de proximité pour accompagner les mutations du territoire, c'est l'ambition que s'est donné le CAUE 64 :

- en intervenant directement auprès des collectivités pour produire un cadre de vie adapté aux besoins locaux
- en conseillant les particuliers au plus près de leur lieu de résidence
- en multipliant les lieux de rencontres pour le grand public et les professionnels autour d'une programmation culturelle et de formation de qualité
- en travaillant en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

**CONSEIL**  
**ARCHITECTURE**  
**URBANISME**  
**ENVIRONNEMENT**  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

4 place Reine Marguerite - 64000 Pau  
Petite caserne - 2 allée des Platanes - 64100 Bayonne  
05 59 84 53 66 / contact@caue64.fr  
www.caue64.fr